

Auch, le 12 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Collectivités et services de l'État améliorent et sécurisent l'accueil des marcheurs sur le chemin de St Jacques, patrimoine mondial de l'UNESCO

Le GR 65, de Lectoure à Condom, fait partie des sept tronçons français du chemin de Saint Jacques de Compostelle inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO il y a 20 ans - en 1998.

Pour préparer le cahier de gestion du site UNESCO, depuis octobre 2016 des visites et des réunions techniques en sous-préfecture ont permis d'identifier plus de 60 points à améliorer sur la signalétique, la sécurité et le confort du marcheur, la limitation des publicités et pré-enseignes, le paysage offert aux pèlerins.

Depuis le début de l'année, des visites sur le terrain ont rassemblé les mairies de Lectoure, Marsolan, La Romieu, les services du Conseil Départemental et de l'État (Architecte des bâtiments de France, DREAL Occitanie) sous l'égide de la sous-préfète de Condom. Les pluies de ce printemps ont rendu la marche et certains travaux délicats ; les participants ont débattu des travaux restant à réaliser par les collectivités (passages piétons et aménagements le long des routes à réaliser, pré-enseignes à retirer, etc).

Aujourd'hui à Condom la visite de plus de 3 km, a concerné 19 points : il a été constaté que plusieurs points faibles répertoriés lors des réunions techniques avaient été traités.

Pour mémoire, les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle constituent un axe fort pour le développement touristique du Gers, traversé, pour près de 300 km, par deux voies principales : au nord, la voie dite du Puy en Velay ou GR 65 et au sud, la voie d'Arles ou GR 653. L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO concerne le tronçon du GR65 entre Lectoure et Condom, ainsi que trois monuments gersois : la cathédrale d'Auch, le pont d'Artigue (communes de Beaumont sur l'Osse et Larressingle), la collégiale de La Romieu.

